



cerfa

N° 15472\*02

## DÉCLARATION DE DÉTENTION D'OISEAUX DANS LE CADRE D'UN FOYER DE MALADIE AVIAIRE

Arrêté du 18 janvier 2008 relatif à l'influenza aviaire

Arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et la lutte contre l'influenza aviaire

A renvoyer à la mairie de la commune où se trouvent les oiseaux recensés dans la présente déclaration

### IDENTIFICATION DU DÉTENTEUR

N° SIRET : \_\_\_\_\_ ou N° EDE : \_\_\_\_\_  
Raison sociale (ou nom et prénom) : Bo d'oré Mayline  
Adresse du détenteur : 1 Rue des Pins  
Complément d'adresse : 16560  
Code postal : \_\_\_\_\_ : Commune : Aussac-Vadalle.  
Téléphone : 05 65 65 62 88; 06 75 62 00 59  
Mél : bo.dore.mayline@orange.fr

### RECENSEMENT ET LOCALISATION DE VOS OISEAUX

Adresse du lieu où sont détenus les oiseaux : 1 Rue des Pins  
(si différente de celle du détenteur)

Code postal : 16660 : Commune : Aussac-Vadalle.

Espèces détenues	Nombre
Poules	<u>20</u>
Canards	
Oies	<u>3</u>
Pigeons	
Dindes	

Espèces détenues	Nombre
Pintades	
Cailles	
Faisans	
Perdrix	

Autres espèces d'oiseaux vivant à l'extérieur (paon, ...)	Nombre

### VOTRE VÉTÉRINAIRE

Avez-vous désigné un vétérinaire sanitaire ?  Oui  Non  Ne sait pas

Si oui, veuillez indiquer son nom et son lieu d'exercice (cabinet) :

Nom : Jacques G Holenka

Commune : Thiviers

Département : 16230

MENTIONS LÉGALES - VOS DROITS

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

ENGAGEMENT ET SIGNATURE

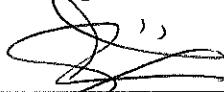
Je soussigné(e) (nom et prénom du déclarant)

*Béatrice Mangin*

certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire.

Fait le 07/12/2020

Signature :



CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception : 01/12/2020 ;

N° Déclaration :